



Réunion Conseil Municipal

Vendredi 10 Avril 2015

Compte Rendu de Séance

Présents : 10

Excusés : 1, Jean-Yves GARRIGNOT

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Jérôme GARNERET

Ordre du jour

I – Présentation des budgets primitifs 2015

Présentation budget primitif CCAS

Le Maire présente le budget du CCAS qui ne relève d'aucune modification depuis plusieurs années. Il soumet ce budget au vote des conseillers et informe ceux-ci que ce budget sera mis « en sommeil » et intégré au sein du budget principal de la commune en 2016. Ce budget équilibré s'élève à 157.37 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Voix Pour = 10

Voix Contre = 0

Abstention = 0

Présentation budget primitif Assainissement

Le Maire propose au conseil municipal le budget Assainissement. Ce budget présente en section de fonctionnement un total des dépenses de 16 795.76 €, pour un total des recettes de 26 402.07 €.

Les dépenses et les recettes en section d'investissement sont à l'équilibre pour un montant de 14 994.00 €.

Le Maire précise que suite aux débats d'orientations budgétaires de la séance du 21 Mars 2015, les travaux d'investissement concernant la collecte des eaux usées des 4 parcelles situées sur le lot N° 3, figurant dans la carte communale, seront réalisés cette année. Le Maire soumet au vote :

- Le budget primitif d'assainissement

Voix Pour = 10

Voix Contre = 0

Abstention = 0

- La réalisation des travaux

Voix Pour = 10

Voix Contre = 0

Abstention = 0

Présentation budget primitif de la commune

Le Maire présente à l'assemblée le budget principal de la commune prévu sur l'exercice 2015. Ce budget fait apparaître un montant total des dépenses de fonctionnement de 119 881.26 €, pour un montant total des recettes de 146 219.87 €. La section investissement présente un budget équilibré pour un montant de 74 902.35 € en dépenses comme en recettes.

Présentation des taux communaux d'imposition 2015

Le Maire propose au conseil municipal de conserver en l'état, les taux communaux appliqués sur l'exercice 2014, à savoir : Taxe d'habitation = 13.53 % Taxe foncier (bâti) = 7.28% Taxe foncier (non bâti) = 14.06%

Le Maire soumet au vote :

- Le maintien des taux communaux d'imposition

Voix Pour = 10

Voix Contre = 0

Abstention = 0

- Le budget primitif 2015 de la commune

Voix Pour = 10

Voix Contre = 0

Abstention = 0

Le Maire remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée, au regard de cette unanimité municipale. Il informe néanmoins l'assemblée que notre commune, comme toutes les collectivités territoriales, est impactée par la baisse des dotations, dans le cadre de la « **contribution au redressement des finances publiques** ». Notre D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement), perçue en 2014 d'un montant de 22 493.00 €, se trouve réduite pour 2015 à 20 750.00 €.

II – Travaux d'investissement 2015

Budget Général :

Le Maire propose au conseil de débattre sur les différents projets d'investissement concernant :

Les travaux d'extension des réseaux « Chemin des puits » Soit un total = **13 973.05 € TTC**
Participation pétitionnaire = 3 493.00 € Subvention Syndicat d'eau = 984.00 €

Les travaux de réfection de la rue de la Mare Soit un total = **48 860.64 € TTC**
Travaux de réfection surface de roulement avec re-profilage et aménagements abords de chaussée
Subvention attendue = 10 179.00 €

L'éclairage public Soit un total = **2 000.00 € TTC**
Remplacement au fil de l'eau des vieux dispositifs d'éclairage. Ajout d'un bec de rue à Plenise

Les travaux forestiers Soit un total = **2 500.00 € TTC**
Travaux de dégagement manuel des semis en régénération (parcelle 32 Saussois)

Les travaux de réparation chemin (La vie jaune) Soit un total = **7 750.00 € TTC**
Subvention attendue = 1 860.00 €

Ces divers projets soulèvent quelques interrogations et des suggestions, notamment pour les travaux prévus rue de la Mare. Les devis proposés demandent quelques précisions quant à la longueur de la réalisation, ainsi qu'au nombre de bordures et caniveaux, nécessaires et suffisants pour drainer les eaux pluviales. Le Maire se charge de conduire ces négociations avec les candidats ayant répondu à l'appel d'offre.

Budget Assainissement :

Extension réseau d'assainissement Soit un total = **12 282.12 € TTC**
Travaux de raccordement au réseau collectif de la construction HENRIOT Yohann
Participation Pétitionnaire 3 070.53

III – Questions et informations diverses

Ce point d'ordre du jour ne soulève aucune question complémentaire.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22h00.